



Mercredi 25 avril 2018
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Portes-lès-Valence

Lancement du chantier de la nouvelle piscine couverte

A Portes-lès-Valence, les travaux démarrent sur le site de l'ancienne piscine d'été. La future piscine couverte ouvrira ses portes en décembre 2019 à l'issue de 18 mois de chantier. Avec son bassin de natation de 25 mètres, son bassin d'apprentissage et ses espaces extérieurs, la nouvelle piscine sera ouverte toute l'année.

Mercredi 25 avril, Nicolas Daragon, Président de l'Agglo et Geneviève Girard, Maire de la commune, ont lancé officiellement le chantier de la nouvelle piscine couverte à Portes-lès-Valence. Une fois l'actuelle piscine démolie, la construction du nouvel équipement intercommunal s'échelonne de septembre 2018 à décembre 2019 pour une ouverture dans la foulée. Le coût de l'opération est estimé à 10,6 millions d'euros. Des demandes de subventions sont en cours auprès de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

D'un bassin d'été à une piscine couverte

Alors que l'ancienne piscine d'été était accessible uniquement aux beaux jours, le nouvel équipement aquatique sera couvert. Il pourra ainsi accueillir le public, les scolaires et les clubs sportifs toute l'année.

Le projet prévoit la création d'une halle bassin composée d'un bassin de natation de 25 mètres sur 5 lignes d'eau et d'un bassin d'apprentissage. Des espaces extérieurs seront aménagés sur 2 800 m² avec terrasses, aire de jeux d'eau, solarium minéral et végétal et espaces verts.

Le projet en bref

1969 – Date de création de la piscine d'été de Portes-lès-Valence.

D'avril à juin 2018 – Travaux de démolition de la piscine d'été

De septembre 2018 à décembre 2019 – Travaux de construction de la nouvelle piscine couverte

Maîtrise d'œuvre – Cabinet XANADU, QUADRIPLUS

Fin 2019 – Mise en eau et ouverture du nouvel équipement aquatique intercommunal

10,6 millions d'euros – Coût de l'opération

2 109 m² de bâtiments couverts dont :

- 908 m² **halle bassin** comprenant : 1 bassin de natation de 25 x 12,5 mètres soit 5 lignes d'eau (profondeur de 1,3 à 2 mètres) et 1 bassin d'apprentissage de 100 m² (profondeur de 0,80 à 1,30 mètres)
- 504 m² de **vestiaires**
- 189 m² d'**accueil administratif**
- 508 m² de **locaux techniques**

2 814 m² d'aménagements extérieurs dont :

- 100 m² d'**aire de jeux d'eau**
- 1 000 m² de **solarium végétal**
- 150 m² de **solarium minéral**
- 100 m² de **parvis**

L'un des quatre projets du Plan piscines

Le projet situé à Portes-lès-Valence s'inscrit dans le Plan piscines de Valence Romans Agglo. D'ici à 2020, l'Agglo investira près de 41 millions d'euros à travers quatre grands projets à Bourg-de-Péage, à Romans-sur-Isère, à Portes-lès-Valence et à Valence. Objectif : proposer une offre aquatique familiale, sportive et récréative équilibrée. Cette offre diversifiée et accessible à tous, dans des équipements de qualité, participera également à l'attractivité touristique du territoire.

Les piscines de l'Agglo en bref

Actuellement, 6 piscines intercommunales :

- 3 sur le bassin nord du territoire : centre aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage, piscines Triboulet et Caneton à Romans-sur-Isère.
- 3 sur le bassin sud du territoire : piscine à Bourg-lès-Valence, piscines Jean Pommier et Plein ciel à Valence.

41,2 millions d'euros pour la rénovation et/ou la création des équipements aquatiques, inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

12 100 élèves du primaire pour **112 écoles** du territoire accueillis en 2016-2017 pour l'apprentissage de la natation.

Près de 3 000 élèves du secondaire accueillis en 2016-2017.

243 203 entrées payantes en 2017 (hors groupes) réparties comme suit : 97 691 pour Diabolo (Bourg-de-Péage), 20 863 pour Caneton (Romans-sur-Isère), 88 007 pour Jean Pommier (Valence) et 14 123 pour Plein Ciel (Valence).

15 clubs sportifs aquatiques pratiquent leurs activités dans les piscines de l'Agglo en 2017.

CONTACT PRESSE

Herveline Réhault
Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45
herveline.rehault@valenceromansagglo.fr